



Congénies

votre Journal
D'INFORMATION MUNICIPALE

novembre 2020



**Une nouvelle
équipe municipale,
un nouveau journal...**



Marie-Claire Valla



Sabine Sagnard

En demande d'informations ?

Comme vous le constatez la nouvelle équipe a relooké la publication municipale. « La Gazette » et « Le Bulletin municipal » laissent, désormais, place à un seul document « Votre Journal » Profitez-en pour nous faire part des sujets sur lesquels vous souhaitez être informés.

N'hésitez pas à procéder à votre demande d'inscription et à nous communiquer votre adresse e-mail à :

- mairie.congenies@wanadoo.fr ou
- communication.congenies@orange.fr

pour recevoir toutes les informations, vous ferez ainsi partie de la liste de diffusion !

Vous pouvez suivre l'information de Congénies sur :

- Internet : www.congenies.fr
- Facebook : [mairie.de.congenies](https://www.facebook.com/mairie.de.congenies)
- Infoflash : www.info-flash.com

Directeur de la publication :

Fabienne Dhuisme

Comité de rédaction :

Thomas Maout, Yannick Chenin, Jean-Michel Ravel, Thibaut Bourse, Nathalie Louis, Chantal Mazellier, Anne Kerié, Julie Clauzet.

Conception graphique :

Zou Maï - Congénies

Impression : Impact Imprimerie, tirage 900 exemplaires sur papier issu de sources éco-responsables

Personnel communal du changement

Bonne retraite à Marie-Claire... et bienvenue à Sabine...

Une personne s'en va, une autre arrive... ainsi va la vie...

Le 1^{er} septembre 2020, notre amie Marie-Claire Valla a pris son envol vers la retraite après 30 années de présence à la mairie.

C'est un sourire et des compétences certaines qui nous quittent. Elle connaissait parfaitement le village et ses habitants et savait, par sa gentillesse et son sens de l'accueil, répondre aux attentes et apporter des solutions à chacun d'entre nous.

Nous continuerons à la croiser chez les commerçants du village et au travers des chemins communaux avec un réel plaisir. Nous lui souhaitons une douce et paisible retraite bien méritée.

Sabine Sagnard a quitté la mairie de Nîmes pour remplacer Marie-Claire dans ses fonctions. Elle a rejoint notre équipe le 18 septembre 2020.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne prise en main du poste.

Allons visiter le Pont du Gard !

Le Pont du Gard, un site à découvrir ou à revisiter...

Depuis 2012, l'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) du Pont du Gard a mis en place une convention pour la gratuité de l'accès au site pour les communes du département du Gard.

Pour pouvoir bénéficier d'un accès gratuit par personne, il faut vous munir d'une pièce d'identité, et d'un justificatif de domicile.

Ces documents seront à présenter à l'accueil du site.

N'hésitez pas à découvrir ou revisiter ce monument classé Grand Site de France et au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Illustration page de couverture :

Vue automnale du Pic de la Fontaine débroussaillé récemment par les employés municipaux

Agenda

On espère, on ne renonce pas...

En raison des mesures sanitaires imposées par le COVID-19, il nous est impossible d'annoncer, avec fiabilité, le maintien des manifestations ou réunions publiques.

Nous gardons l'espoir de pouvoir organiser les Noéliales le dimanche 13 décembre, en coopération avec quelques associations, et bien d'autres événements (vœux du Maire, Commémoration du 11 novembre, et différentes animations organisées par les demandeurs)... sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire.

Samedi 3 octobre 2020, la municipalité a organisé une réunion de préparation des Noéliales... tout le monde a convenu qu'il « valait mieux l'organiser quitte à devoir l'annuler au dernier moment, plutôt que de ne rien prévoir et le regretter ».



Il nous a quitté...

Nous avons appris avec tristesse le décès de Bruno MARTINI, ancien gardien de but de l'équipe de France de football.

Il a habité plusieurs années à Congénies, c'était un proche pour certains d'entre nous et avons le plaisir de le croiser dans les rues du village.

C'était un ami, il repose désormais dans notre cimetière.



le mot du maire

Chères Congénoises, chers Congénois,

Je tiens, en premier lieu, à remercier chaleureusement les électrices et les électeurs qui nous ont accordé leur confiance lors des élections du 15 mars dernier.

Le confinement dû au COVID-19 a retardé notre prise de fonction au 23 mai. Cependant, les 19 membres du conseil municipal ont eu à cœur d'entamer ce mandat avec optimisme et volontarisme. Je remercie d'ailleurs Michel Febrer et son équipe d'avoir facilité les échanges d'informations et notre installation.

Comme je m'y étais engagée, nous avons rencontré les associations congénoises et réinstauré le forum des associations début septembre.

J'ai également eu le plaisir de me réunir avec les élus du Conseil Municipal des Jeunes pour les accompagner dans leurs projets.

Inquiète de la situation sociale des plus précaires d'entre-nous, durement frappés par la crise que nous traversons, j'ai entamé le travail avec l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale.

Mon rôle de Maire c'est également de veiller à la sécurité de toutes et de tous et pour cela j'ai rencontré le Préfet, des représentants de la Région, du Conseil départemental tout comme la gendarmerie, car nous avons dû faire face à de nombreuses incivilités que je déplore, tout comme vous.

Il existe heureusement des moments de joie dans ce quotidien difficile puisque j'ai eu l'honneur et le plaisir de concrétiser deux PACS, puis de célébrer mon premier mariage.

Nous avons également maintenu le feu d'artifice et sommes fiers de son bon déroulement, grâce au sens de responsabilité de chacun (maintien des distances de sécurité et respect des gestes barrières).

Comme annoncé lors de la campagne j'ai pu, en tant que vice-présidente, renforcer les liens et le dialogue avec la Communauté de communes du Pays de Sommières, dans l'intérêt de notre village et plus particulièrement des écoles.

Dans quelques mois, les travaux d'aménagement de

l'école (dortoir et salle de motricité) vont se concrétiser, les appels d'offres sont lancés.

Nous poursuivons les actions déjà engagées par l'ancienne municipalité, tels que les travaux d'aménagement de voirie de l'avenue de la Malle Poste, dont la durée sera d'environ deux ans et pour lesquels nous organiserons une réunion publique, l'achèvement de l'aire de jeux de Fonvieille, l'agrandissement du cimetière. La fin de l'automne devrait voir la finalisation de ces deux derniers projets.

Nous travaillons aussi sur le devenir de la cave coopérative, l'amélioration de la propreté du village et de notre environnement. Une commission municipale a été spécifiquement créée sur ce sujet.

D'autres projets nécessiteront votre participation pour aider à leur définition (le plan de circulation, la signalétique, l'embellissement du village, les aménagements, la restauration du skate-park...).

Nous vous consulterons !

Maîtriser et ne pas subir, ne pas agir au coup par coup mais dans le cadre d'une vision globale du développement du village, font partie de nos engagements de campagne. Nous sommes pour cela très attentifs aux opérations d'urbanisme en cours et nous tenons à instaurer, le plus en amont possible, un dialogue avec les opérateurs et les propriétaires.

Ces derniers mois ont démontré combien la solidarité était importante pour surmonter les difficultés.

Je n'oublie pas les entreprises, les commerces de notre village dont certains, malgré les aides de l'État et de la Communauté de communes sont durement touchés. Notre prochaine publication leur sera, pour une large part, consacrée.

Nous avançons « pas à pas » en suivant les nouvelles règles que l'on nous impose chaque jour pour éviter de nouveaux drames humains, et cela dans un contexte budgétairement très contraint.

Je sais que vous le comprenez et l'équipe municipale et moi-même serons toujours à votre écoute !

Fabienne DHUISME

Maire de Congénies

Les élus...

Le maire
et ses adjoints



Loïc LEPHAY
1^{er} Adjoint
*Urbanisme et
Aménagement
du Territoire*



Julie CLAUZET
2^e Adjointe
Communication



Thomas MAOUT
3^e Adjoint
Finances



Chantal MAZELLIER
4^e Adjointe
*Affaires Sociales
et Familiales*



Jean-Michel RAVEL
5^e Adjoint
*Travaux des bâtiments,
voirie, réseaux
et services techniques*



Fabienne DHUISME
Maire,
Conseillère communautaire , Vice-Présidente
Culture, Transition Énergétique et Développement Durable
Présidente du Syndicat des Eaux de la Vauagne

Les conseillers municipaux



Anne KERIEL



Yannick CHENIN



Anne HAGENAUER



Nicolas VALETTE



Sophie BRENGUES



Thibaut BOURSE



Corinne DENIS



Dominique VINCENI



Nathalie LOUIS



Michel MARTIN



Ludovic ROUZEL



Hélène COURTEVILLE



Christian DUMONT

... leurs missions dans les commissions, groupe de travail, syndicats
structures intercommunales

Commissions municipales

Madame Le Maire est présidente de droit de chaque commission.

Commission Finances

Vice-président : Thomas MAOUT
Membres : Loïc LEPHAY, Nathalie LOUIS

Commission Communication

Vice-présidente : Julie CLAUZET
Membres : Jean-Michel RAVEL, Yannick CHENIN,
Thomas MAOUT, Nathalie LOUIS

Commission Urbanisme et Économie

Vice-président : Loïc LEPHAY
Membres : Dominique VINCENI, Thibaut BOURSE,
Anne HAGENAUER, Christian DUMONT, Michel MARTIN

**Commission Environnement,
Développement Durable et Agriculture**

Vice-présidente : Anne KERIEL
Membres : Dominique VINCENI, Thibaut BOURSE,
Anne HAGENAUER, Loïc LEPHAY, Ludovic ROUZEL

Commission Culture et Patrimoine

Vice-président : Nicolas VALETTE
Membres : Chantal MAZELLIER, Hélène COURTEVILLE,
Anne HAGENAUER, Michel MARTIN

**Commission Affaires Scolaires,
Petite Enfance, Enfance et Jeunesse**

Vice-président : Thibaut BOURSE
Membres : Corinne DENIS, Sophie BRENGUES

Commission Fêtes et Cérémonies

Vice-président : Jean-Michel RAVEL
Membres : Corinne DENIS, Christian DUMONT,
Ludovic ROUZEL, Yannick CHENIN, Nathalie LOUIS

Intercommunalité



**Communauté de communes du
Pays de Sommières**

Délégués titulaires : Fabienne DHUISME (Vice-Présidente déléguée à la culture, à la transition énergétique et au développement durable) et Loïc LEPHAY

**Syndicat Mixte de Défense des Forêts contre
les incendies (DFCI) Salavès Sommiérois**

Déléguée titulaire : Anne KERIEL
Délégué suppléant : Dominique VINCENI

Commissions
administratives

Commission d'appel d'offres (CAO)

Membres titulaires : Loïc LEPHAY, Thomas MAOUT
et Christian DUMONT
Membres suppléants : Thibaut BOURSE, Jean-Michel RAVEL et
Ludovic ROUZEL

**Conseil d'Administration du Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS)**

Vice-présidente : Chantal MAZELLIER
Membres élus : Julie CLAUZET, Dominique VINCENI,
Nicolas VALETTE, Hélène COURTEVILLE, Thibaut BOURSE
Membres nommés : Christine CHENIN, Marie-Jeanne MERCIER,
Chantal QUILLERIE, Véronique VINCENI, Joëlle MONNIER,
Alain ALATERRE.

**Commission d'attribution de logements
de la SEMIGA**

Chantal MAZELLIER

**Correspondant de la commune auprès du
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement du Gard (CAUE)**

Fabienne DHUISME

Commission communale des impôts directs

12 titulaires et 12 suppléants.

Commission de contrôle des listes électorales

Corinne DENIS, Anne HAGENAUER, Dominique VINCENI,
Ludovic ROUZEL, Hélène COURTEVILLE.

**Syndicat Mixte d'Electrification du Gard
(SMEG)**

Représentants titulaires : Fabienne DHUISME et
Jean-Michel RAVEL
Représentants suppléants : Thomas MAOUT et Loïc LEPHAY

Syndicat des eaux de la Vauagne

Présidente : Fabienne DHUISME
Représentant titulaire : Jean-Michel RAVEL
Représentant suppléant : Thibaut BOURSE

**Établissement public de bassin
VISTRE-VISTRINQUE**

Déléguée titulaire au titre de la CCPS : Fabienne DHUISME,
Vice-Présidente



La salle du conseil municipal a fait peau neuve ! Quelques travaux de rénovation pour un cadre renouvelé.

Nos employés municipaux ont joliment rénové la salle du conseil qui est à nouveau opérationnelle, ainsi que le couloir d'accueil.

Merci à eux pour le travail accompli !

C'est dans cette nouvelle ambiance claire et épurée qu'a pu être célébré le premier mariage, par Fabienne Dhuisme, le 5 septembre 2020. Le déroulement des événements à venir et des prochains conseils municipaux en sera d'autant plus agréable.

La CCPS soutient l'emploi

Le Relais Emploi de la Communauté de communes du Pays de Sommières est un service dédié aux demandeurs d'emploi et acteurs économiques.

Son objectif est d'accueillir, informer et orienter les personnes en recherche d'emploi au cours de leurs démarches professionnelles.

Le Relais Emploi du Pays de Sommières vous accueille :

A Sommières du lundi au vendredi :

Zone d'activité de l'Arnède - Bâtiment B1
sans rendez-vous le matin de 8 h 30 à 12 h 30
sur rdv l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 30

Permanence à Calvisson :

6 bis, avenue du 11 novembre - sur rdv

Coordonnées :

Tel : 04 66 35 91 71 ou 06 79 97 29 70

Fax : 04 66 77 71 25

courriel : relais.emploi@ccpaysdesommieres.fr



On l'attend, elle arrive !!! La fibre bientôt à Congénies...

Le conseil départemental du Gard s'est engagé à développer la fibre sur l'ensemble du Gard pour fin 2021 ou début 2022.

Sur Congénies, elle devrait être opérationnelle, au plus tard fin 2020 ou début 2021.

La commune de Congénies dépend du nœud de raccordement optique de Vergèze (l'un des 49 nœuds de raccordement du département), ce qui lui permet d'être dans les 2 premières communes du Pays de Sommières (avec Calvisson) à être raccordées. Quand les prises terminales optiques seront éligibles, les opérateurs auront un délai de 3 mois pour engager leurs démarches commerciales auprès

des usagers. Au 10 septembre, seuls 2 opérateurs avaient conventionné avec le Département : SFR et ORANGE. Les propriétaires de biens ne peuvent pas s'opposer à l'équipement des prises mais peuvent en choisir l'emplacement.

Vous pouvez consulter des informations liées à la fibre (notamment sur les servitudes de façade), et sur son déploiement et son avancée sur les sites www.arcep.fr rubrique « La régulation » et sur www.objectif-fibre.fr.

Congénies se félicite du soutien du Conseil départemental au développement de la fibre, auquel les habitants et entreprises sont particulièrement attachés.

Parlons chiffres ! Un budget équilibré mais des dépenses à honorer...

Le 15 Juillet dernier, la municipalité a voté le budget primitif de la commune pour l'année 2020.

Le vote tardif de ce budget, en raison du contexte particulier lié au COVID-19, nous a conduits logiquement à nous inscrire dans la continuité des dépenses et opérations de travaux déjà engagées depuis plusieurs années sur la commune.

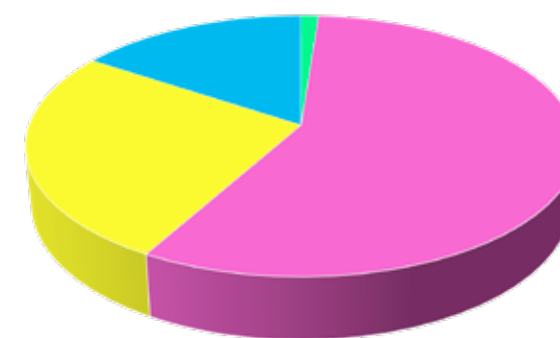
Les finances de la commune sont à l'équilibre, à hauteur de :

1 015 670 € en fonctionnement
et **1 183 084 € en investissement.**

La gestion du budget de l'assainissement ainsi que celui du CCAS font office de budgets séparés.

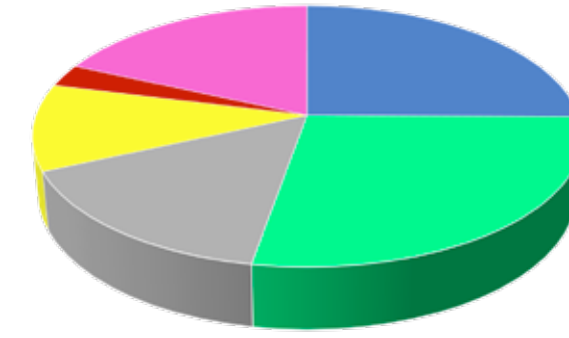
Afin de finaliser les programmes engagés nous projetons de dégager 185 583 € en excédent de fonctionnement et avons dû effectuer pour 2020 un emprunt bancaire de 271 000 € en investissement, essentiellement, en liaison avec le projet de la Malle-Poste.

Nous restons, bien entendu, très attentifs à la bonne gestion des finances communales.



Recettes de Fonctionnement

● Produits services et domaines	1 %
● Impôts et taxes	57 %
● Dotations subventions et participations	26 %
● Autres produits dont report	16 %



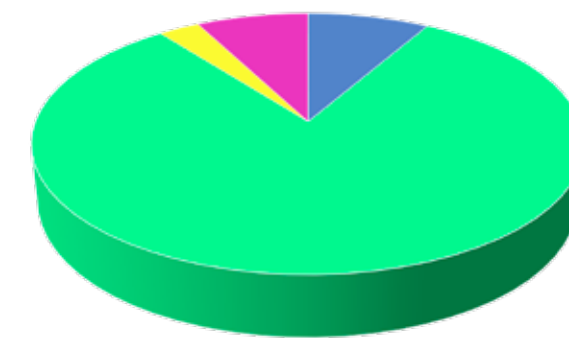
Dépenses de Fonctionnement

● Charges caractère général	25 %
● Charges de personnel	28 %
● Atténuation de produits	15 %
● Autres charges	11 %
● Charges financières	3 %
● Virement section d'investissement	18 %



Recettes d'Investissement

● Opérations financières	22 %
● Opérations équipements	27 %
● Emprunt	33 %
● Recettes d'ordre	18 %



Dépenses d'Investissement

● Opérations financières	8 %
● Opérations équipements	81 %
● Opérations non affectées	3 %
● Report	8 %



Une rentrée scolaire particulière

Le sourire au visage, le cartable à la main... et en route pour l'école, c'est la rentrée !

La rentrée scolaire, cette année masquée, s'est bien déroulée !

Selon Mme Boidin-Bohm (Directrice élémentaire) et M. Gibert (Directeur maternelle), les enfants avaient hâte de retrouver leurs camarades et leurs salles de classe.

Les effectifs sont stables (48 enfants en maternelle et 97 en élémentaire), le nombre de classes et les équipes enseignantes restent inchangés cette année..



Récompenses pour les futurs collégiens

Comme chaque année, le mois de juin a été marqué par la remise d'une récompense aux élèves de CM2 qui préparaient leur rentrée au collège en classe de 6^e.

La Communauté de Communes du Pays de Sommières représentée par Marc Larroque, Vice-président chargé des affaires scolaires, leur a offert une calculatrice. Madame le Maire, leur a remis, quant à elle, un livre *Atlas des inégalités*.

La fête de l'école n'ayant pas pu avoir lieu, cet événement a été revisité. Il s'est déroulé, cette année, dans la cours de l'école élémentaire pour respecter les mesures sanitaires en vigueur.

A l'heure d'imprimer ce journal, nous apprenons l'assassinat effroyable de Samuel Paty, professeur d'histoire et de géographie dans un collège de Conflans-Sainte-Honorine.

Un professeur qui croyait en la République, en la laïcité, en l'éducation civique, dans les vertus du dialogue, de la diversité des points de vue et de la transmission. Le vendredi 16 octobre 2020, un professeur a été exécuté devant son collège, pour avoir fait consciencieusement son métier.

Nous apportons notre soutien à l'ensemble du corps enseignant et rappelons plus que jamais notre attachement aux valeurs de la République et de l'éducation.

Nous n'oublierons pas Samuel Paty.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

L'équipe municipale souhaite associer les jeunes élus aux projets communaux.

C'est au mois de juin que le 3^e Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) s'est réuni, avec une énergie renouvelée, après de longs mois passés sans pouvoir se voir. Lors de la réunion de rentrée en septembre, le CMJ a fait la connaissance de Madame le Maire. Nos Jeunes Élus se sont présentés et ont échangé avec elle. Ils se sont ensuite remis au travail avec les animateurs : Lætitia Lelou (Francas) et Thibaut Bourse (Délégué aux affaires scolaires et périscolaires).

Malgré le contexte sanitaire actuel, leurs objectifs et les actions qui auraient dû être réalisées sont toujours d'actualité avec un décalage de quelques mois. Les nombreuses idées, le sérieux et la bonne humeur de ce CMJ3 augurent d'un mandat prometteur, en lien avec la volonté d'intégration du Conseil Municipal "des Adultes".



Vide grenier de l'APE

Une belle journée automnale marquée par une franche réussite du vide grenier organisé par l'APE : une trentaine d'exposants et de nombreux visiteurs, chacun veillant à respecter les règles sanitaires actuelles.



Espace Jeunes

N'hésitez pas à venir découvrir l'espace jeunes, vous y ferez des connaissances ou y retrouverez vos ami(e)s.

Après la coupure estivale et les contraintes sanitaires, l'Espace Jeunes de Congénies ouvre à nouveau ses portes en collaboration avec la Sphère Ados des Francas de Sommières.

où ?

Salle « Ado » de Congénies (derrière le foyer),

quand ?

Le vendredi de 16h30 à 18h30

pour qui ?

Les jeunes de 11 à 17 ans.

Si vous souhaitez rejoindre l'Espace Jeunes :

contactez le responsable du secteur Jeunesse :

Sofien Lasgaa, 06 29 89 52 28

ou adressez-vous

au Centre d'Animation du Pays de Sommières

saussinette@francas30.org

Élection des parents délégués

Ils sont les représentants des familles au sein du conseil d'école où ils disposent de voix délibératives.

ÉCOLE PRIMAIRE

Marie Bruxelles
Séverine Gras
Vanessa Chessa
Mary Gadouais
Sophie Latty

ÉCOLE MATERNELLE

Vanessa Chessa
Camille Armand-Jalady
Maud Buscema
Clémence Remmeau

stop aux Incivilités !

Les stationnements de véhicules gênants



...par exemple, devant l'école ou le bureau de tabac... et ce malgré les marquages d'interdiction. Ils empêchent le déplacement des bus et des autres utilisateurs. Ils génèrent de l'irritabilité et des conflits de la part de chacun.

Je respecte les marquages au sol et les panneaux signalétiques !

Eh oui, ils sont faits pour ça !!!

Des véhicules en stationnement abusif "qui prennent racines !"

Suite à l'intervention de Madame Le Maire, en collaboration avec la Gendarmerie de Calvisson, 2 véhicules ont été évacués par la fourrière et 2 ont été déplacés par leur propriétaire.

Rappel de la loi :

Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.



Régulièrement, la municipalité est sollicitée pour remédier/faire face à toutes sortes d'incivilités.

Arrêtons les dégâts

Soyons tous acteurs de l'amélioration de notre cadre de vie.

Vitesse excessive dans la traversée du village et ce malgré la limitation à 30 km/h.

Encore trop de véhicules roulent trop vite.

Pour la sécurité de chacun, je respecte la limitation indiquée par la signalisation.

C'est laborieux de trouver à stationner au centre du village ?

Simplifiez-vous la vie en stationnant votre véhicule facilement au parking communal.

Sachez qu'il reste 8 places de parking disponibles au quartier de Laubre (chemin de Nègue Saume).

Cet espace est sécurisé.

Le prix de la location est de 85,62€ par trimestre (tarif révisable au 1^{er} janvier)

Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 04 66 80 70 87.



Nuisances sonores (travaux, aboiements, musique...)

Je baisse le son !

La municipalité est régulièrement sollicitée pour régler des problèmes de voisinage, dus à des nuisances sonores.

Les nuisances sonores sont les bruits de voisinage générés par le comportement d'une personne ou d'un animal.

Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit, et plus particulièrement la nuit entre 22h et 7h.

Pour les travaux de jardinage ou de bricolage, je peux utiliser des appareils à moteur aux heures suivantes :

en semaine :

8h30 - 19h30

samedi :

9h - 12h / 15h - 19h

dimanche et jours fériés :

10h - 12h



Des colonnes de collecte qui débordent

Le verre cassé, les sacs vides, les encombrants déposés en bord de route ou près de bacs de collecte. Au-delà de la pollution visuelle et olfactive qu'ils représentent, pensez qu'ils engendrent un véritable danger pour nos enfants, nos animaux et nous-mêmes.

Si par manque de chance, la colonne est pleine lors de mon arrivée pour déposer mes déchets,

je les dépose dans une autre colonne ou à la déchetterie.

Horaires des déchetteries intercommunales

Les trois déchetteries sont accessibles, selon les horaires d'ouverture, à tous les habitants de la Communauté de communes sur présentation d'une carte d'accès.

Pays de Sommières
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

du 1^{er} septembre au 30 juin

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Déchetterie CORATA Zone Corata SOMMIÈRES	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	Fermées les dimanches et jours fériés
Déchetterie CLAPISSE Route de Junas VILLEVIELLE	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	
Déchetterie CANTE PERDRIX Ancienne carrière Route de Saint Etienne d'Escattes CALVISSON	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	

du 1^{er} juillet au 31 août

Les déchetteries sont ouvertes de 7h à 13h du lundi au samedi

Les déchets des professionnels ne sont pas acceptés sur les sites de Sommières et Calvisson. Merci de les déposer à la déchetterie Clapisse à Villevielle.

Renseignements : **Service Collecte et Valorisation des Déchet** 04 66 80 98 40

Pays de Sommières
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Jours de collecte



Jeudi
bac à sortir
le mercredi soir



Mardi
bac à sortir
le lundi soir

Des bacs individuels de collecte laissés toute la semaine en bord de rue.

Ils limitent la largeur de la voie routière et/ou bloquent le trottoir pour le passage des piétons et des personnes à mobilité réduite. Ils peuvent même provoquer des accidents.

Je range mes bacs et je les sors la veille de la collecte.

Végétaux trop invasifs ! Je contrôle mes plantations.

Nos arbres embellissent nos jardins mais peuvent devenir une gêne pour les voisins, comme en témoignent les nombreux appels reçus en mairie.

Nous sommes civilement responsables de ces désagréments et la législation* précise les règles en vigueur.

Bien entendu, il est toujours préférable de trouver une solution à l'amiable afin de ne pas en venir aux sanctions ultimes : (amendes, de 38€ à 3 000€, exécution d'office des travaux d'élagage par la municipalité dont les frais seront à la charge du propriétaire.

Alors, à vos sécateurs !!!

Art. R. 116-2 5° du Code de la voirie routière et Art. D. 161-22 du Code rural et de la pêche maritime



Collecte des encombrants

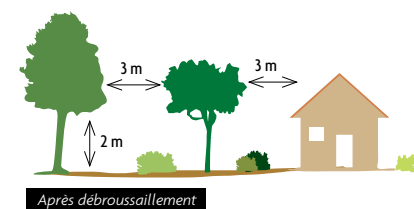
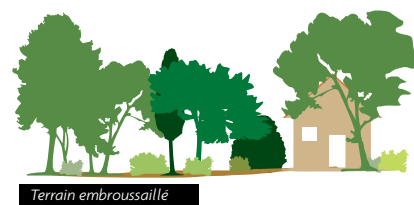
Depuis le 1^{er} octobre, la Communauté de communes du Pays de Sommières en partenariat avec l'association Calade, dans le cadre de l'insertion par l'activité économique, vient en aide à tous les usagers du territoire intercommunal ne pouvant se rendre en déchetterie pour jeter leurs encombrants.

Ce service, entièrement gratuit, est également ouvert aux usagers ayant des encombrants réutilisables et en bon état. Seuls les encombrants sont acceptés, les déchets destinés à la poubelle jaune ou verte ainsi que les gravats et déchets verts sont refusés.

Il suffit pour obtenir un enlèvement à domicile de prendre rendez vous auprès du service Collecte et valorisation des Déchets au 04 66 80 98 40



Chacun doit participer à l'entretien et la protection de notre forêt !



Débroussaillage

Indispensable à la protection de nos paysages et de nos biens

La forêt participe grandement à la beauté des paysages de notre village. Elle est très appréciée de tous et abrite de nombreuses essences végétales... et même quelques animaux rares ! Ce patrimoine naturel est particulièrement menacé par le risque d'incendie. Forêt, garrigue, faune, flore... tout cela peut partir en fumée en quelques heures ! Le feu peut aussi causer des drames humains et la destruction de biens personnels ou collectifs. Heureusement, il existe des moyens pour diminuer l'intensité du feu et limiter sa propagation !

L'équipe municipale est mobilisée sur ce sujet.

Cela passe par de l'information et la volonté d'accompagner les habitants concernés par l'obligation légale de débroussaillage (O.L.D.) (*contrainte fixée par l'article L322-3 du Code Forestier qu'il appartient aux mairies de faire respecter.*) Pour tenter d'aider ceux qui rencontrent des difficultés pour répondre à cette obligation, nous nous sommes rapprochés de plusieurs partenaires : l'office national des forêts (O.N.F.) et une association organisant des chantiers de débroussaillage collectifs. Dès que le contexte sanitaire le permettra, nous présenterons les solutions possibles lors d'**une réunion publique d'informations**, en présence d'un représentant de l'O.N.F. et de pompiers.

Nous préparons également **une présentation pédagogique** à destination de tous les Congénois. Lors de cette visite guidée virtuelle, vous apprendrez à connaître notre forêt, avec ses spécificités et ses atouts, la façon dont elle est gérée, les menaces qui la guettent et comment chacun d'entre nous peut agir concrètement pour la protéger. Pour toucher le plus grand nombre, nous trouverons des solutions numériques adaptées (communiquées dans les prochaines semaines).

Un rappel des grands principes

Quelle zone est concernée ?

Toute construction au sein de la forêt et les zones urbaines périphériques situées jusqu'à 200 m de la forêt (terrains agricoles et de culture non concernés).

Quels végétaux éliminer ?

- les herbes et buissons au sol
- les branches des arbres et arbustes situées à moins de 2 m du sol, celles qui ne permettent pas de maintenir une distance minimale de 3 m entre la couronne d'un arbre et un autre arbre ou une construction, et celles qui surplombent une toiture
- tout végétal mort ou dépérissant
- tous les déchets de coupe.

Sur quelle surface débroussailler (et maintenir en état débroussaillé) ?

- en zone urbaine : toute la parcelle, qu'elle soit bâtie ou non

- hors zone urbaine : sur un rayon de 50 m autour de la construction et autour des voies d'accès privées (sur 5 m de part et d'autre de la voie et une hauteur de 5 m). Ces distances sont valables même si elles empiètent sur la propriété d'autrui.

Qui doit réaliser les travaux ?

La responsabilité et les frais reviennent au propriétaire du terrain (ou au locataire si le bail le prévoit expressément).

Il existe des règles spécifiques en cas de chevauchement de périmètres entre plusieurs riverains ou pour conserver des bosquets d'arbres. Ces détails techniques, ainsi que les sanctions en cas de non respect de ces obligations, sont disponibles sur internet (Préfecture, S.D.I.S., O.N.F.) ou en mairie.



Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) : un établissement public constitué d'élus et d'administrés bénévoles.

Le C.C.A.S. a pour mission de lutter contre l'exclusion et soutenir les personnes les plus fragiles.

Madame le Maire en est la présidente de droit. Il dispose de son propre budget mais la section fonctionnement est essentiellement allouée par le budget communal.

Il agit sur différentes activités telles que la banque alimentaire, la maison en partage, les écoles pour certains projets, le goûter des aînés, les ateliers équilibre pour les personnes âgées et l'aide aux personnes en difficulté.

Le C.C.A.S. est attentif aux personnes isolées et prend de leurs nouvelles

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Aide et services aux Congénois

régulièrement notamment lors du plan canicule ou du plan grand froid, et particulièrement en ce moment, dans le contexte du COVID-19.

La municipalité et le C.C.A.S. tiennent à remercier un généreux donateur pour le legs de 1000 € qu'il vient d'effectuer et qui a été attribué au budget du CCAS.

Celui-ci va utilement permettre de renouveler le réfrigérateur et le congélateur de la banque alimentaire et d'apporter plus de confort aux familles qui bénéficient de ce service.

Focus sur la banque alimentaire et la maison en partage

La banque alimentaire de Congénies apporte une aide importante aux personnes dans le besoin (après étude de leur situation par l'assistante sociale de Calvisson) et lutte ainsi contre l'exclusion. Chaque mercredi, y compris pendant le confinement, des membres du C.C.A.S. distribuent des denrées fournies par la banque alimentaire de Nîmes à quelques familles congénoises en difficulté.

COLLECTE NATIONALE DES BANQUES ALIMENTAIRES
Vendredi 27 et Samedi 28 Novembre 2020.
Seront présents à l'Intermarché de Caveirac - CCAS de Congénies - Rotary Sommières Vaunage et Secours Catholique.
de 8 h 30 à 20 h.
Chacun peut choisir le temps qu'il consacrerà à cette collecte (1h ...2h...ou plus). En 2019, cette opération a procuré à la Banque Alimentaire du Gard 110 tonnes de denrées.

La maison en partage est au complet et accueille aujourd'hui 15 résidents. Chantal Mazellier, Vice-Présidente du CCAS, leur rend visite régulièrement et s'assure de la qualité du service rendu par le prestataire en place qui anime tous les après-midi de la semaine (organisation de repas le jeudi, ateliers mémoire, promenades, lotos, confection d'objets, ...).

Besoin de renseignements sur les critères d'éligibilité à ces différents services ? **Contactez :**

- l'assistante sociale de Calvisson : Madame Angèle Pognonec 04 66 01 23 13
- la Mairie de Congénies 04 66 80 70 87



CULTURE

Dès le mois de mai la bibliothèque a rouvert ses portes avec toutes les précautions requises (port du masque obligatoire, gel hydro-alcoolique, entrée et sortie différenciées).

Depuis la rentrée, les bénévoles ont organisé des ateliers avec la participation d'intervenants extérieurs, conteurs, musiciens, en coordination avec le réseau des bibliothèques du Pays de Sommières, dans les deux écoles de la commune. La maternelle a déjà bénéficié de deux animations, **Ma bulle à pensées** et **l'Éveil musical**, ainsi que deux classes de l'école élémentaire, avec **Anolis, Lettres à la terre**. D'autres séances sont à venir.

Les conférences sur l'art de l'Atelier du Regard ont repris dans les différentes

Bibliothèque

De la lecture pour tous

bibliothèques du réseau. Une séance aura lieu le mercredi 16 décembre à Congénies. Le programme de ces animations est disponible à la bibliothèque. Si la fête du court métrage a été annulée cette année nous espérons la maintenir en 2021. Toutes les animations proposées par la bibliothèque sont gratuites.

Une centaine de nouveautés sera bientôt disponible (romans, BD adultes et tout public, albums enfants, etc...). Nous espérons que vous serez nombreux à venir les découvrir.

Les bénévoles vous accueillent :

- le mercredi de 16 h à 18 h 30
- le samedi de 10 h à 11 h 30.

L'inscription est gratuite et vous donne accès à toutes les bibliothèques du réseau. Vous pouvez emprunter sept livres ou documents pour trois semaines.

bibliothequecongenies@orange.fr

À la rencontre des associations...

Quelques stands associatifs lors du forum...



C'est avec un grand plaisir que la nouvelle municipalité a souhaité réunir l'ensemble des associations pour une réunion de rentrée le samedi 29 août afin de faire connaissance avec les représentants de celles-ci.

Cette réunion était attendue et toutes les associations ont répondu présentes pour fixer une orientation sur l'année à venir. Nous les en remercions. Il a été décidé de reconduire cette rencontre en cours d'année pour évoquer les différents points d'actualité à traiter.

Après concertation auprès d'elles, la municipalité a décidé de relancer le forum des associations, qui a eu lieu le samedi 5 septembre.

Là encore, nous remercions les membres et représentants associatifs d'avoir participé à cette belle matinée, qui malgré les obligations sanitaires actuelles, a pu se dérouler sans encombre. Cette manifestation sera, nous l'espérons, renouvelée l'an prochain, tout en veillant à améliorer sa formule et son organisation.



Les associations

Qu'elles soient culturelles, sociales ou sportives, elles animent notre village !

Écoles

APE

Association des Parents d'Élèves
David Bernardeau, Président
06 99 30 34 04
bernardeau.david@wanadoo.fr

Santé / Social / Solidarité

COLLECTIF CITOYEN DE CONGÉNIES POUR L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

Accueil Réfugiés
Nello Chauvetière, Président
04 66 80 74 15
nello.chauvetiere@orange.fr

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

Gilbert Costa
costagilbert@yahoo.fr

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE CALVISSON- CONGÉNIES

Don du sang
François Martinez, Président
06 44 75 53 73
paco.martinez@cegetel.net
Alain Alaterre, Vice-Président et Contact Congénies
alaterre.alain@neuf.fr

Animation et Culture

CARAVAUNAGE

Histoires contées
Alain Giacalone, Président
06 83 31 26 11
presidentcaravaunage@gmail.com
Marcelle Mercier, contact Congénies
marcelle.guy.mercier@orange.fr

CONGÉLIVE

Musique et chant
Serge Énault, Président
06 80 36 51 00
congelive@dolphinus.org

CONGÉNIES LOISIRS

Ateliers, jeux, rando...
Marx Debert, Président
06 20 35 06 29
m.debert@orange.fr

HISTOIRE ET PATRIMOINE DE CONGÉNIES

Brigitte Deschamps, Présidente
06 85 12 52 51
patrimoine.congenies@gmail.com

FOCALE 30

Club Photos
Michel Barbé, Président
06 09 52 73 28
focale30congenies@gmail.com

GÉNÉAVAUNAGE

Généalogie
Mme PRADEL, Présidente
04 66 81 38 80
geneavaunage@laposte.net
Brigitte ABAD, Contact Congénies
06 24 05 05 03

MAURICE ALIGER

Histoire, Patrimoine de la Vaunage
Jean-Luc Pontvieux, Président
maurice-aliger@free.fr
Pierrette BOSC, Contact Congénies
04 66 80 72 56

CLUB DE PEINTURE DE CONGÉNIES

Monique Laurier, Présidente
06 16 56 66 93
moniquelaurier@me.com

Sports

STELLA OLYMPIQUE DE CONGÉNIES - SOC

Foot
Etienne Farel, Président
06 10 73 39 34
etifarel@orange.fr

CLUB VAUNAGEOL

Gym tout âge, yoga, step...
Liliane Chevalier, Présidente
06 60 65 78 42
lily3084@gmail.com

LA TRADITION PÉTANQUE CONGÉNOISE

Pétanque
Xavier AIGON, Président
06 07 62 00 48
xav.aigon@orange.fr

TENNIS CLUB DE CONGÉNIES

Tennis
Sandrine GRZESKOWIAK, Présidente
06 22 45 19 76
tenniscongenies@gmail.com

ZÉPHYRS FUTSAL

Foot en salle
Kevin BOULET, Vice-Président
06 30 30 00 68
boulet.kevin@hotmail.fr

PING PONG CLUB CONGÉNIES

Ping-Pong
Lionel Mercier, Président
06 42 31 84 37
ppc.congenies@aliceadsl.fr

FREERUN

Footing
Yann Frogé, Président
06 12 64 86 16
yann.froge@sf.fr

LES BIPÈDES DE LA VAUNAGE

Randonnées
Pierrick Guigne, Président
06 19 12 21 43
pierrick.guigne@orange.fr
Adrien Sapet, contact Congénies
06 24 23 05 66
adrien.sapet@gmail.com

CALVISSON VTT

VTT
Christian Piro, Président
06 10 14 81 68
christian@calvissonvtt.com

LA PERDRIX ROUGE

Chasse
Daniel Évesque, Président
06 80 96 58 68
patrice.chiron417@orange.fr

Autre

LES JARDINS DU MOULET

Jardins familiaux
Pierrick Olivard, Président
06 63 83 74 62
pierrickolivard@gmail.com



NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à :

Naissances 2019

Gwen, Alexandre, Éric MATHIAS,
né le 01/01/2019

Ethan, Michel, Paul, Jacky MONTFAJON,
né le 18/01/2019

Arthur, Camille, Malo PALASSE CAIGNET,
né le 26/01/2019

Estelle, Alice, Désirée BARTHE,
née le 01/02/2019

Julien, Michel, Raymond PASSET,
né le 03/03/2019

Hugo, Roger, Joseph SAUVAGE,
né le 06/03/2019

Prune, Madeleine, Lou BATIS,
née le 03/05/2019

Ava, Aïna, Olivia FRACAS,
née le 06/05/2019

Ewen SCHMITT,
né le 26/05/2019

Ellie AIRAL,
née le 27/06/2019

Alexis, Noah, Nathanaël FERNANDEZ,
né le 04/07/2019

Ethan, Raphaël GARCIA,
né le 03/08/2019

Maëlysa, Lucie LAMY,
née le 06/08/2019

Maël, Noé, Max RAGUET,
né le 19/08/2019

Élena, Sara CHENIN,
née le 24/09/2019

Adonis, Emile, Franck TEMPIER,
né le 05/10/2019

Adèle ZARAKET,
née le 09/10/2019

Clément, Paul PERRON,
né le 14/11/2019

Naël BENDIKHA,
né le 16/11/2019

Arwen, Claudette, Camille DUSSART,
née le 30/11/2019

Ezra MONNIER,
né le 20/12/2019

Naissances 1^{er} semestre 2020

Carmella FERNANDEZ,
née le 17/01/2020

William, Maurice, Olivier BOLZINGER BARRAL,
né le 27/01/2020

Roméo, Pablo RUBIO,
né le 08/02/2020

Iris, Nathalie, Renée FALGUIÈRE,
née le 01/03/2020

Kémil EL MAATAOUI,
né le 12/03/2020

Hugo, Élie, Pierre PHILIP VERNIER,
né le 24/04/2020

Baptiste, Marion, Geoffrey BLANC,
né le 12/05/2020

Lise, Marie KOULISCHER,
née le 01/06/2020

Evan BOISARD,
né le 05/06/2020



MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à :

Mariages 2019

Antoine, Jean Marie ROLAND
et **Elisabeth, Marie FALCONNET**
se sont unis le 02/03/2019

Guillaume MOCHON
et **Adeline Ghislaine BELOT**
se sont unis le 20/04/2019

Jean-Pierre Robert MAURIN
et **Sylvie, Alberte COLOMBIER**
se sont unis le 17/05/2019

Michaël, Jacques FEBRER
et **Delphine BOUCHARDON**
se sont unis le 01/06/2019

Fabien, Jean Michel MARGIER
et **Leslie, Fannie, Tiphaine CHASSON**
se sont unis le 20/06/2019

Franck, Claude DUMAS
et **Laure, Sabine LLINARES**
se sont unis le 20/07/2019

Aucun mariage n'a été célébré
le 1^{er} semestre 2020 (confinement)

DÉCÈS

*Nous adressons notre sympathie
aux familles et aux proches
éprouvés par le décès de :*

Décès 2019

Yves MAZELLIER,
décédé le 10/01/2019

Michel PLESSIER,
décédé le 18/02/2019

Dominique, Lucien, Eugène MERCIER,
décédé le 19/02/2019

Jacqueline, Marguerite ÉVESQUE,
décédée le 25/02/2019



Yann, Pierre, René RILLARDON,
décédé le 05/03/2019

Jacques DE SAINT AUBERT,
décédé le 23/04/2019

Fernande, Maria, Marthe CEYTE,
décédée le 01/05/2019

Gilberte, Nathalie VINCENT,
décédée le 14/05/2019

Violette, Mélanie, Marie MALZAC,
décédée le 19/07/2019

Dennis, Frank TOMLIN,
décédé le 25/07/2019

Nicole, Jeanne, Isabelle WILLEMS,
décédée le 26/08/2019

Yolande LAURIOL,
décédée le 19/09/2019

Daniel, Marie, Louis, Victor ROBERT,
décédé le 19/09/2019

Louis ACHARD,
décédé le 24/09/2019

Morgane RAVIER,
décédée le 25/11/2019

Décès 1^{er} semestre 2020

Alfred, Léon, Elihu LAVAL,
décédé le 19/01/2020

Mireille, Yvette, Lucette BACHEVALIER,
décédée le 04/02/2020

Paul, Roger MAZOYER,
décédé le 01/03/2020

Maria, Dolorès MATALLANA RUIZ,
décédée le 15/03/2020

Jean-Luc, Denis ESCUER,
décédé le 03/04/2020

Michèle, Clémence, Élise MAYER,
décédée le 21/05/2020

Bernard BISCAYLET,
décédé le 15/06/2020

Bernard, Charles, Marie MOREAU,
décédé le 04/07/2020

Jean LAURIER,
décédé le 13/07/2020

André, Robert GAUNET,
décédé le 17/07/2020

Yvonne, Lucie KERAMBRUN,
décédée le 18/07/2020

Carole, France, Emmanuelle, Dorothée MULLER,
décédée le 27/07/2020

Naissances :

Afin d'éviter les oublis, il est important d'informer la mairie de la naissance de votre enfant. En effet les enfants naissent le plus souvent hors de la commune et il arrive que l'avis de naissance ou la déclaration qui a été faite, ne nous soit pas transmis.